

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 10-2022

Nombre de membres	
- En exercice :	14
- Présents :	11
- Absents :	3
Nombre de suffrages exprimés	
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Date de convocation : 19/09/2022	
Date d'affichage : 29/09/2022	

Le vingt-sept septembre deux mil vingt-deux, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19h à la salle Claude Beun à CORMATIN, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

Étaient présents : DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, MARTINOT Rémy, LABULLE Marc

Étaient absents : GELIN Daniel, FARENC Jean-François

A été nommé **Secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

OBJET : TITULARISATION DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

À la suite de l'obtention du concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et la fin de période de stage, Marjorie Navarin, secrétaire de l'EPAGE a été titularisée au 1^{er} juillet 2022 sur la commune de Lournand. Il convient donc de la titulariser également sur L'EPAGE dans les mêmes conditions.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents et représentés

- **APPROUVE** la titularisation de l'adjoint administratif, Marjorie Navarin, au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

26/10/2022

et publication du :

26/10/2022

Le Président,



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

EPAGE DU BASSIN
VERSANT DE LA GROSNE
CLUNY
71250
Jean-François BORDET